

La commission des comptes de l'agriculture de la Nation (CCAN)

La commission des comptes de l'agriculture de la Nation est placée auprès de la Commission économique de la Nation et a pour mission d'assurer l'analyse et la diffusion des comptes économiques décrivant la situation de l'agriculture et des agriculteurs dans l'économie nationale et internationale.

Elle examine toute question qui lui est soumise par le ministre chargé de l'économie ou par le ministre chargé de l'agriculture. Elle comprend des membres de l'administration, de la profession agricole et des experts qualifiés. Son président est une personnalité nommée conjointement par le ministre chargé de l'économie et le ministre chargé de l'agriculture. La présidence est actuellement assurée par Pierre MULLER, inspecteur général honoraire de l'INSEE. Le secrétariat de la Commission est assuré par le service de la statistique et de la prospective (SSP) du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (MAAF).

Cette instance se réunit deux fois par an :

- la réunion de décembre est consacrée notamment à l'examen des résultats prévisionnels des comptes économiques de l'agriculture de l'année en cours et du RICA de l'année précédente ;
- la réunion de juin examine la version révisée, dite « provisoire » de ces comptes.

Les rapports sur les comptes sont élaborés et présentés à la Commission conjointement par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) et le Service de la statistique et de la prospective (SSP). Des rapports complémentaires sur les concours publics à l'agriculture et le compte social de l'agriculture sont présentés par les bureaux compétents du Secrétariat général du MAAF. Outre les comptes annuels de l'agriculture, la CCAN examine également des dossiers de fond sur des sujets d'actualité.

Le compte prévisionnel de l'agriculture française pour 2014 ⁽¹⁾

(Estimation au 17 novembre 2014)

Avertissement	5
Résumé	7
Définitions	8
I - La production	11
1 - La production au prix du marché (hors subventions)	11
2 - Les subventions sur les produits	13
3 - La production au prix de base	14
II - La production par familles de produits	15
1 - Les céréales	15
2 - Les plantes industrielles	17
3 - Les fruits et légumes	19
4 - Les vins	20
5 - Le bétail	21
6 - Les produits avicoles	23
7 - Les autres produits animaux	24
III - Les consommations intermédiaires	25
IV - La valeur ajoutée	28
V - Le revenu des facteurs de la branche agricole	29
VI - Le revenu de la branche agricole	31
Annexe - Le compte de l'agriculture en 2014	35

(1) Présenté par Marie-Hélène BLONDE, rapporteur de la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation, ce rapport a été préparé à la division Agriculture de l'Insee par Marie-Hélène BLONDE, Guillaume LUBATTI et Alexandre BERNAUDEAU, avec la collaboration du SSP.

AVERTISSEMENT

À la demande de la Commission européenne, Eurostat publie au mois de décembre de chaque année un compte prévisionnel de la branche Agriculture pour l'ensemble de l'Union européenne. Comme chaque État membre, la France est donc amenée à établir un compte prévisionnel. Afin qu'il soit analysé avec les experts concernés préalablement à sa publication dans un cadre européen, le compte français est présenté en France à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation de décembre. Son établissement est rendu possible par un suivi statistique agricole développé de longue date, ainsi que par l'existence de nombreux organismes intervenant dans la mise en œuvre de la politique agricole.

Le compte prévisionnel de l'agriculture pour 2014 présenté dans ce document a été établi sur la base de données et d'informations disponibles au 17 novembre 2014.

Comme les années précédentes, il convient de souligner le caractère prévisionnel de l'ensemble de ces évaluations.

En particulier, les prévisions de prix concernant les récoltes 2014 reposent sur une estimation de la campagne de commercialisation qui se poursuit par exemple jusqu'en juin ou juillet 2015 pour les grandes cultures, au-delà pour les vins.

De même, les informations relatives aux consommations intermédiaires et à l'évolution du volume de l'emploi agricole sont à cette date incomplètes.

RÉSUMÉ

Selon les comptes prévisionnels de l'agriculture établis pour l'année 2014, la **production de la branche agricole** hors subventions augmenterait sensiblement en volume (+ 5,4 %). En revanche son prix reculerait davantage (-6,0 %), entraînant un fléchissement en valeur (-0,9 %). Cette évolution résulte de mouvements de volumes et de prix de sens et d'ampleur différents selon les produits.

En volume, la progression des **productions végétales** (+ 8,3 %) provient essentiellement des oléagineux, des pommes de terre, de certaines céréales et des vins d'appellation d'origine qui ont bénéficié de conditions climatiques favorables. En revanche, la production de blé dur recule avec la réduction des surfaces et celle des légumes stagne. À l'exception de ceux du blé dur et des vins dont les stocks sont au plus bas, la plupart des prix reculent en 2014. La baisse est particulièrement forte pour les betteraves, le blé tendre et le maïs. Au total, leur baisse s'établit à -10,1 %.

Les **productions animales** croissent aussi en volume (+ 1,7 %). La production d'œufs continue de progresser, la production de lait et de gros bovins se redresse tandis que celle des volailles fléchit. Le prix du lait augmente fortement tandis que les prix du bétail et des produits avicoles sont plutôt orientés à la baisse. Au total les prix paraissent quasiment stables (-0,2 %).

La valeur des **consommations intermédiaires** de la branche agriculture se réduit en 2014 (-2,1 %) après trois années d'augmentation. Hors aliments intraconsommés, le prix des consommations intermédiaires est en baisse de 1,5 % : les prix des aliments pour animaux reculent (-7,5 %) ainsi que ceux des produits énergétiques (-2,5 %). La progression en volume est faible (+0,2 %) et peu différenciée selon les produits.

Depuis la mise en place en 2010 de la nouvelle réforme de la PAC, l'importance des **subventions** sur les produits est limitée. Les autres subventions d'exploitation, qui constituent désormais près de 90 % des aides directes à l'agriculture, reculent de 0,7 % en 2014.

Selon les données prévisionnelles 2014, la conjonction d'une production au prix de base, c'est-à-dire y compris subventions sur les produits, en baisse de 0,9 % et de consommations intermédiaires qui baissent davantage conduirait à une progression de 1 % du **revenu des facteurs de la branche agricole (RFBA)**. L'emploi baissant tendanciellement (-0,9 %), la croissance du revenu des facteurs de la branche agricole par actif serait de 2 %. Compte tenu de la hausse du prix du PIB attendue (+ 0,8 %), le revenu des facteurs de la branche agricole par actif en termes réels augmenterait de plus de 1 % en 2014. Cette faible croissance fait suite à un repli important en 2013. Au cours des trois années antérieures (2010 à 2012), cet indicateur avait atteint un niveau record ; en 2014, il se retrouve au niveau des années 2000. En tendance, le revenu des facteurs par actif en termes réels est orienté à la baisse depuis le point haut de 2011.

Comme toujours, les résultats sont différenciés selon les activités agricoles en fonction des évolutions respectives de leurs productions et de leurs intrants.

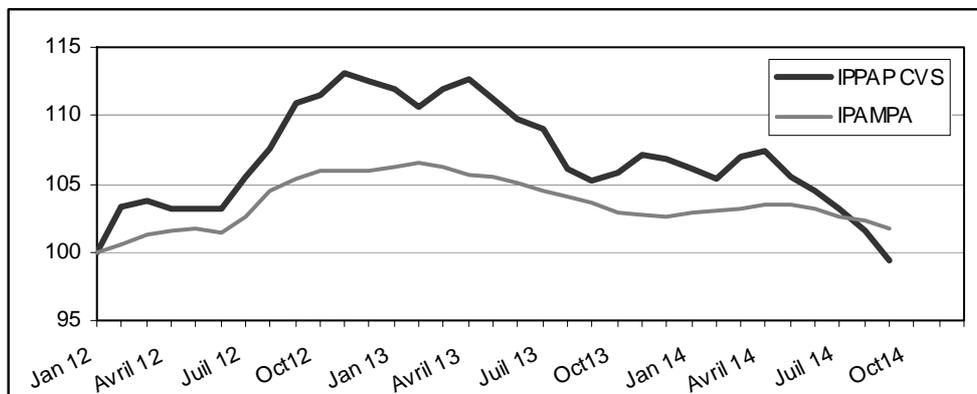
Définitions

Le compte spécifique de la branche agriculture, présenté à la Commission des Comptes de l'Agriculture de la Nation (CCAN) est établi selon les normes comptables européennes générales (Système européen des comptes ou SEC 2010) et selon la méthodologie spécifique des comptes de l'agriculture harmonisée au niveau européen.

- La **branche agricole** est le regroupement de toutes les unités d'activité économique qui exercent les activités suivantes : culture de végétaux (y compris maraîchage et horticulture) ; élevage d'animaux ; activités de travaux agricoles à façon ; chasse et activités annexes. Outre les exploitations agricoles, les unités caractéristiques de la branche comprennent les groupements de producteurs (coopératives) produisant du vin et de l'huile d'olive et les unités spécialisées qui fournissent des machines, du matériel et du personnel pour l'exécution de travaux agricoles à façon.
- La production de la branche agriculture est valorisée au prix de base. Le **prix de base** est égal au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qu'il perçoit, moins les impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse.
- Les subventions à la branche agriculture sont scindées en **subventions sur les produits** et autres **subventions d'exploitation**. Les premières ne comprennent plus guère que la prime à la vache allaitante. Les autres subventions d'exploitation regroupent notamment le paiement unique, les aides agro-environnementales, les aides pour calamités agricoles... Elles se substituent de plus en plus largement aux premières.
- La **valeur ajoutée brute** est égale à la production au prix de base diminuée des consommations intermédiaires. La **valeur ajoutée nette** est égale à la valeur ajoutée brute diminuée de la consommation de capital fixe.
- La **consommation de capital fixe** mesure la dépréciation annuelle liée à l'usure et à l'obsolescence du capital. Notion voisine de l'amortissement, elle en diffère par le fait que les durées de vie des actifs sont des durées de vie économiques (et non fiscales) et que les actifs sont évalués à leur coût de remplacement (et non au coût historique utilisé en comptabilité privée). La consommation de capital fixe est évaluée pour l'ensemble des biens de capital fixe de la branche agricole (plantations, matériels et bâtiments) à l'exception des animaux qui, eux, sont déclassés en fin de vie.
- Deux indicateurs de revenu de la branche agriculture sont définis à partir des soldes comptables :
 - le "**revenu des facteurs de la branche agricole net**" (**RFBA**) est égal à la valeur ajoutée nette de la consommation de capital fixe + subventions d'exploitation - autres impôts sur la production (dont impôts fonciers). Son évolution peut être rapportée à celle du nombre d'unités de travail annuel total (ou équivalents temps plein) : on obtient ainsi l'évolution du **revenu des facteurs de la branche agricole net par actif (RFBA/UTA)**. Cet indicateur est aussi présenté en termes réels.
 - le "**revenu net de la branche agricole**" (**RNBA**) est égal à : revenu des facteurs de la branche agricole net - salaires - cotisations sociales sur les salaires - intérêts - charges locatives nettes. Son évolution peut être rapportée à celle du nombre d'unités de travail annuel des non-salariés (ou équivalents temps plein) : on obtient l'évolution du **revenu net de la branche agricole par actif non salarié (RNBA/UTANS)**. Cet indicateur est aussi présenté en termes réels.
 - Les évolutions mesurées en **termes réels** correspondent aux évolutions à prix courants déflatées par l'indice de prix du produit intérieur brut.

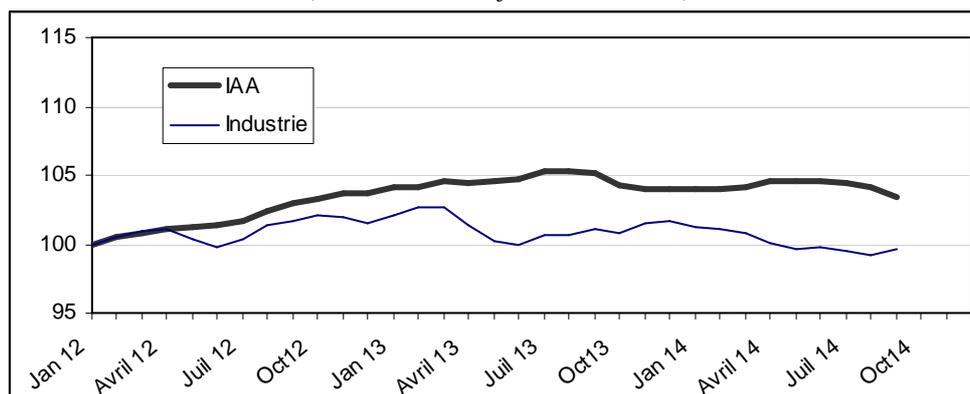
Graphiques conjoncturels

Graphique C.1 - Indice des prix des produits agricoles à la production (IPPAP) et indice des prix d'achat des moyens de production agricoles (IPAMPA)
(indices mensuels - janvier 2012 = 100)



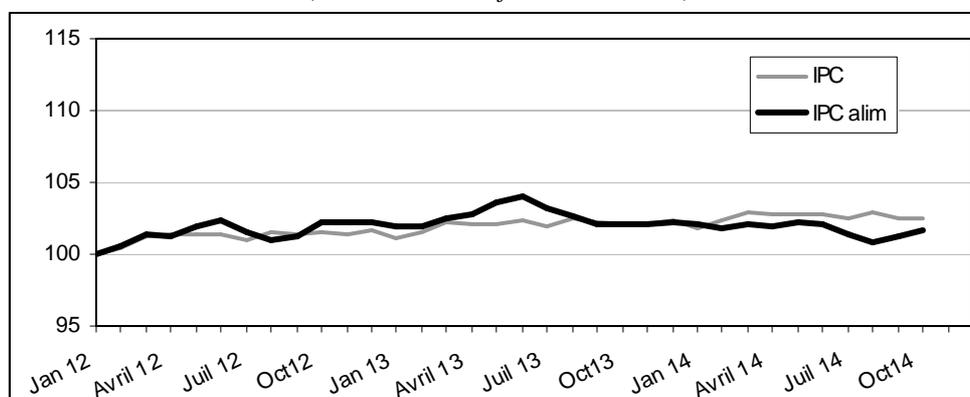
Source : Insee

Graphique C.2 - Indice des prix de production de l'industrie française
Ensemble de l'industrie et IAA - marché français
(indices mensuels - janvier 2012 = 100)



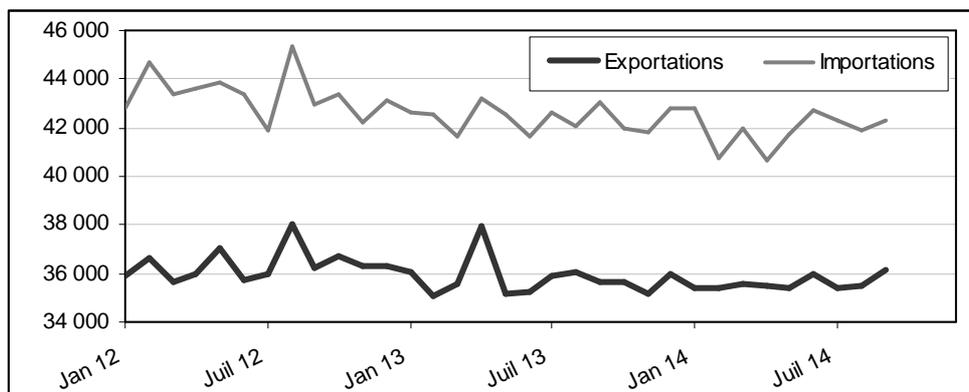
Source : Insee

Graphique C.3 - Indice des prix à la consommation
Ensemble des ménages. Tous produits et produits alimentaires hors boissons et tabac
(indices mensuels - janvier 2012 = 100)



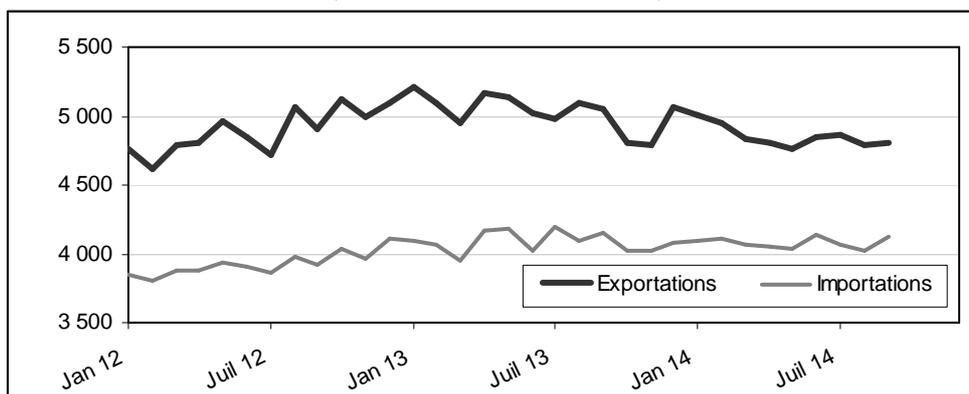
Source : Insee

Graphique C.4
Commerce extérieur - Ensemble (hors matériel militaire)
 Importations CAF-Exportations FAB
 (en millions d'euros CVS-CJO)



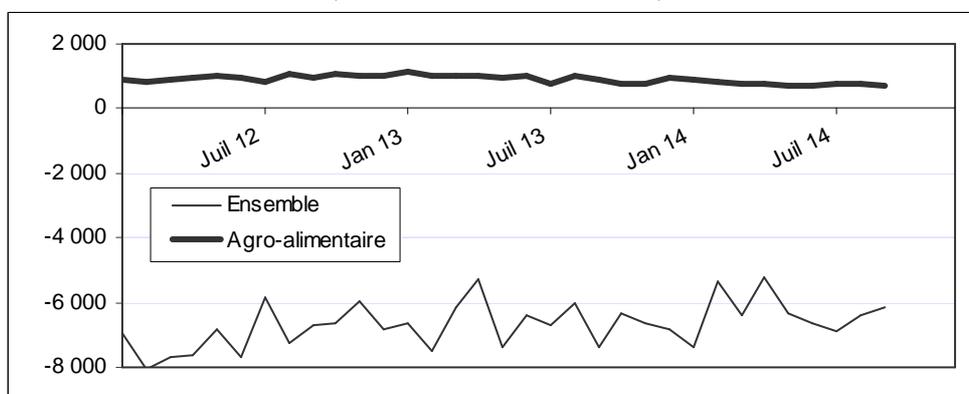
Source : Douanes

Graphique C.5
Commerce extérieur - Produits agroalimentaires
 Importations CAF-Exportations FAB
 (en millions d'euros CVS-CJO)



Source : Douanes

Graphique C.6
Solde CAF-FAB du commerce extérieur
Ensemble (hors matériel militaire) et produits **agroalimentaires**
 (en millions d'euros CVS-CJO)



Source : Douanes

I. La production

1. La production au prix du marché (hors subventions)

La production de la branche agriculture hors subventions

	<i>Valeur 2014</i>	<i>Évolutions 2014/2013 (en %)</i>		
	<i>(en millions d'€)</i>	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Production hors subventions	72 200,7	+ 5,4	- 6,0	- 0,9
dont : productions végétales	40 842,0	+ 8,3	- 10,1	- 2,6
productions animales	26 828,5	+ 1,7	- 0,2	+ 1,5

Source : Insee

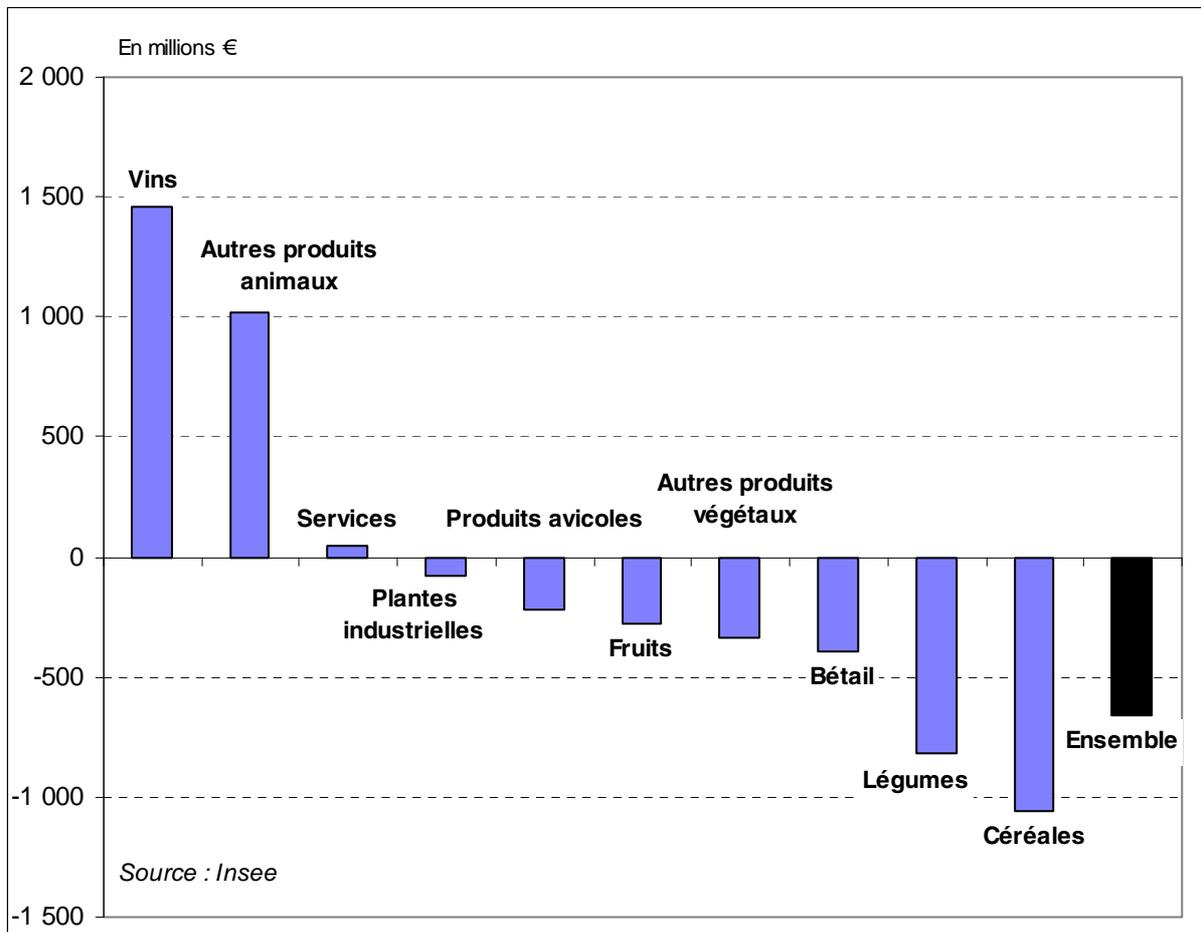
Le **volume** de la production agricole s'accroît nettement en 2014 (+ 5,4 %). Les productions végétales affichent une hausse particulièrement importante, après deux années consécutives de baisse. Les productions animales évoluent globalement dans le même sens, mais de façon moins marquée.

Avec un climat favorable aux rendements, les récoltes sont abondantes pour toutes les grandes cultures, à l'exception du tournesol mais surtout du blé dur. Les vins ont également bénéficié d'une météo favorable. Toutes les productions animales sont stables ou augmentent légèrement en volume, à l'exception des volailles soumises à plus forte concurrence cette année.

Les **prix** accentuent leur repli (- 6,0 %) par rapport à 2013 : ils diminuent nettement pour les productions végétales et s'essouffent pour les productions animales. Toutes les productions végétales sont concernées par le déclin des cours, à l'exception notable du blé dur, dont l'offre est limitée, ainsi que des vins, dont les disponibilités sont atténuées par la relative faiblesse des stocks. Pour les productions animales, encore en hausse en 2013, les prix reculent pour les gros bovins, tout comme pour les porcins et les volailles.

La **valeur** de la production hors subventions décroît à nouveau (- 0,9 %), la hausse des volumes étant plus qu'effacée par la poursuite du recul des prix. Seuls les vins et le lait, qui bénéficient à la fois d'une augmentation des volumes et des prix, croissent en valeur.

Graphique 1
Variation entre 2013 et 2014
de la valeur de la production agricole hors subventions



Vins (14,6 %) : vins d'appellation d'origine, autres vins

Autres produits animaux (13,5 %) : lait et produits laitiers, autres produits de l'élevage

Services (6,2 %) : activités principales de travaux agricoles, activités secondaires de services

Plantes industrielles (5,3 %) : oléagineux, protéagineux, tabac, betteraves, autres plantes industrielles

Produits avicoles (6,7 %) : volailles, œufs

Fruits (4,1 %) : fruits frais

Autres produits végétaux (11,5 %) : plantes fourragères (maïs fourrage, autres fourrages), plantes et fleurs

Bétail (16,1 %) : gros bovins, veaux, ovins-caprins, équidés, porcins

Légumes (6,5 %) : légumes frais, pommes de terre

Céréales (15,5 %) : blé dur, blé tendre, maïs, orge, autres céréales

Les chiffres entre parenthèses indiquent pour chaque groupe de produits sa part en valeur dans l'ensemble de la production agricole de 2013.

2. Les subventions sur les produits

En millions d'euros

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Subventions sur les produits*						
sur les productions végétales	1 396,5	376,4	354,3	316,0	297,2	284,6
sur les productions animales	1 103,4	834,5	787,3	757,2	764,5	784,4
Total	2 499,9	1 210,9	1 141,6	1 073,2	1 061,7	1 069,0

* Les subventions sur les produits sont présentées en montants dus au titre de la campagne.

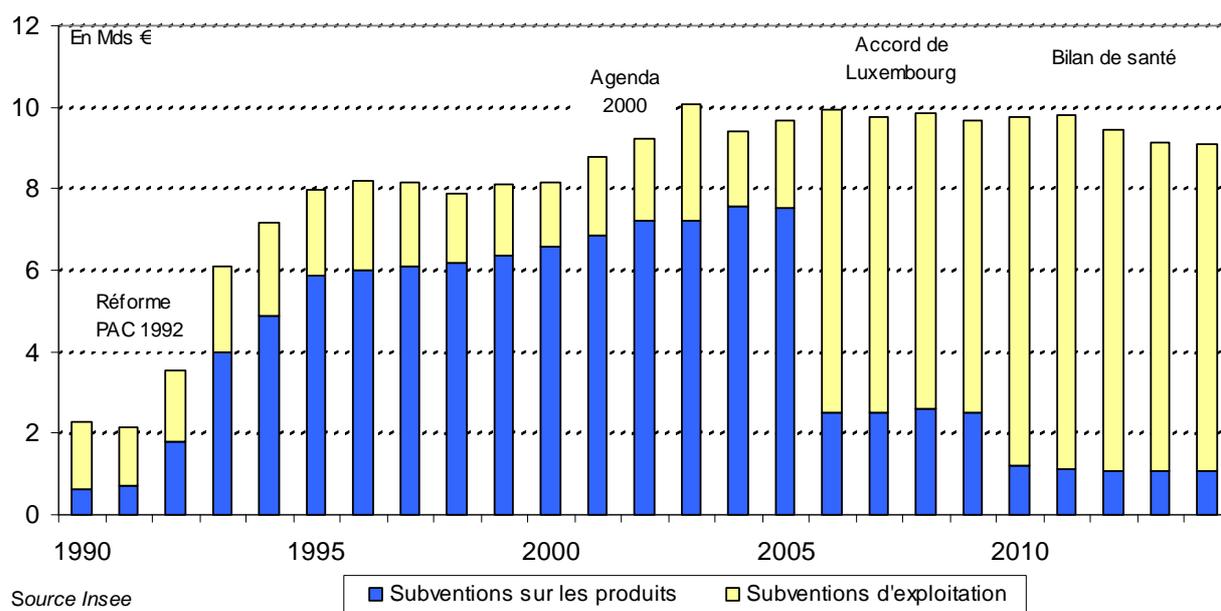
Source : ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Offices agricoles

Depuis la mise en œuvre du **Bilan de santé de la PAC** en 2010, les subventions d'exploitation se sont largement substituées aux aides directes aux productions (voir page 25). La subvention la plus importante de cette catégorie est la prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes (PMTVA) dont le dispositif évolue en 2014 : la part nationale de l'aide disparaît et est remplacée par une aide complémentaire de l'UE. L'ensemble fléchit légèrement (-0,9 %).

Deux nouvelles aides sont mises en place, l'une pour les pommes de terre de féculerie, l'autre pour les volailles.

Globalement les subventions sur les produits augmentent légèrement (+0,7 %).

Graphique 2
Évolution des subventions à l'agriculture



3. La production au prix de base

	<i>Valeur 2014</i> <i>(en millions d'€)</i>	<i>Évolution 2014/2013 (en %)</i>		
		<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Production hors subventions	72 200,7	+ 5,4	- 6,0	- 0,9
Subventions sur les produits*	1 069,0	+ 2,8	- 2,0	+ 0,7
Production au prix de base	73 269,7	+ 5,4	- 5,9	- 0,9

*Par convention, l'indice de volume d'une subvention est égal à l'indice de volume de la production concernée, au niveau le plus fin possible de la nomenclature de produits. Dans le partage volume-prix des subventions, **l'indice de prix est donc déduit et ne correspond pas à l'évolution des barèmes (exprimés en €/ha ou en €/tête de bétail).**

Source : Insee

Dans les comptes, la production de la branche est valorisée au prix de base. Le prix de base est égal au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qui lui sont attribuées, moins les impôts sur les produits qu'il reverse. Compte tenu du faible poids atteint par les subventions sur les produits, l'évolution de la production au prix de base est désormais très proche de celle de la production hors subventions en valeur comme en volume.

II. La production par familles de produits

Dans les comptes nationaux, la production est valorisée au prix de base. Le prix de base est égal au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qui lui sont attribuées, moins les impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse. Les subventions et impôts correspondent aux montants dus au titre de l'année et peuvent être différents des montants effectivement versés dans l'année.

Dans les fiches suivantes relatives aux produits agricoles, un tableau récapitulatif présente l'évolution de la production hors subventions, l'évolution des subventions et celle de la production au prix de base. Dans l'analyse qui suit, l'évolution de la production hors subventions est déclinée en distinguant les variations de volume et de prix.

1. Les céréales

Évolution 2014/2013 de la production au prix du marché

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble	+ 6,0	- 14,5	- 9,4
dont : blé tendre (56,5 %)*	+ 2,0	- 17,0	- 15,3
maïs (21,9 %)*	+ 15,0	- 16,0	- 3,4
orge (14,1 %)*	+ 14,0	- 12,0	+ 0,3

* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production de céréales de 2013. Les subventions ont presque totalement disparu dès 2010.

La **valeur** de la production de céréales, qui avait entamé une chute en 2013, continue de diminuer en 2014 (-9,4 %), la hausse des volumes ne compensant pas la nouvelle baisse des prix.

Après une légère baisse en 2013, le **volume** de l'ensemble des céréales se redresse nettement en 2014, conséquence de meilleurs rendements à l'hectare tandis que les surfaces sont quasi stables. Il dépasse de ce fait son niveau moyen des cinq dernières années. Cette hausse en volume est commune à toutes les céréales si l'on exclut la situation singulière du blé dur. Pour le blé tendre, la production demeure importante, en hausse de 2 %, les progressions des surfaces et des rendements y contribuant toutes deux. Importante en quantité, la récolte souffre toutefois d'une qualité rendue hétérogène par les températures anormalement froides de juillet et août. La récolte de maïs (grain) est particulièrement abondante (+15,0 %), ce malgré la baisse des surfaces. Trois conditions favorables aux rendements sont en effet réunies cette année : une bonne implantation, des pluies estivales suffisantes ainsi qu'un temps doux et sec au mois d'octobre facilitant la récolte. Comme le maïs, l'orge enregistre une forte hausse (+ 14,0 %) à la faveur ici d'une hausse conjuguée des surfaces et des rendements. À l'inverse de ce qui prévaut pour ces trois cultures, la production de blé dur poursuit son recul en 2014 en raison d'une baisse des rendements mais surtout de celle des surfaces. Depuis deux ans, on peut en effet observer un phénomène de report vers la culture du blé tendre, moins coûteux à produire et dont le prix tendait à se rapprocher de celui du blé dur.

Le **prix** de la production de céréales poursuit le recul entamé un an plus tôt, en lien avec l'abondance de l'offre qui s'observe également au niveau mondial. Seul le prix du blé dur y fait exception. Les cours mondiaux des céréales ont commencé à baisser dès le mois d'avril. En France, le prix du blé tendre baisse de 17,0 %. Un déclassement d'une partie de la récolte en blé fourrager, vendu moins cher, accentue la baisse des cours. Le prix du maïs recule également (-16,0 %), en lien avec l'abondance des récoltes mais aussi dans le sillage du blé fourrager avec lequel il entre en concurrence. Le prix de l'orge diminue de 12 %. À l'inverse, les cours du blé dur progressent. De fortes précipitations au Canada, premier exportateur, menacent la qualité de la récolte. En France, le prix du blé dur se renchérit de 30 %.

Les aides à la surface pour les grandes cultures ont disparu en 2010 suite au bilan de santé de la Pac.

2. Les plantes industrielles¹

Évolution 2014/2013 de la production

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble hors subventions	+ 15,0	- 14,8	- 2,0
dont : oléagineux (58,2 %)*	+ 20,0	- 15,0	+ 2,0
protéagineux (4,5 %)*	+ 12,0	- 13,0	- 2,6
betteraves industrielles (26,0 %)*	+ 10,0	- 20,0	- 12,0
Subventions sur les produits	ns	ns	ns
Ensemble au prix de base	+ 14,7	- 14,5	- 2,0

* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production de plantes industrielles de 2013.

La **valeur** de la production d'**oléagineux** peine à progresser après sa chute un an plus tôt, la poursuite de la baisse des prix contrebalançant le surcroît des volumes.

Le **volume** augmente de 20 % sur un an, dépassant sa moyenne quinquennale, du seul fait de la hausse des rendements, les surfaces diminuant légèrement. Ce résultat reflète principalement le rétablissement des rendements du colza, dont la récolte augmente de 26 %, après une année 2013 particulièrement délicate du point de vue climatique. Bien que d'ampleur limitée en France, la culture du soja s'illustre cette année par le doublement de sa production : les rendements sont en hausse, mais surtout les surfaces, témoignant d'un regain d'intérêt pour cette culture. À l'inverse, la production de tournesol est orientée légèrement à la baisse, les surfaces retrouvant un niveau plus habituel. En effet, l'année 2013 avait été marquée par une forte hausse des surfaces due à des resemis de printemps, à la suite de conditions climatiques défavorables lors de l'hiver précédent.

Les cours mondiaux des oléagineux poursuivent leur baisse, le marché directeur étant celui du soja. En France, le prix des oléagineux diminue de 15 %. Les aides pour les oléagineux ont disparu en 2010.

Hors subventions, la valeur de la production de **protéagineux** ralentit nettement sa chute (- 2,6 %) : le volume entame une remontée et les prix diminuent de façon un peu moins marquée. Avec des rendements en baisse mais un redressement des surfaces, la récolte s'améliore après le point bas de 2013. Elle demeure toutefois loin de sa moyenne quinquennale.

Les prix des protéagineux diminuent à nouveau, en raison de la concurrence du blé fourrager, et des disponibilités canadiennes pénalisant les exportations françaises.

Le montant total des subventions sur les protéagineux a diminué de près de 6 %. La valeur de la production au prix de base décroît de 3,2 %.

¹ Ce groupe de produits comprend les oléagineux, les protéagineux, les betteraves à sucre, le tabac brut et les "autres plantes industrielles" ; ce dernier poste regroupe notamment les semences fourragères et potagères, la canne à sucre et les plantes textiles.

La valeur de la production de **betteraves industrielles** continue de décroître nettement (- 12,0 %). Les tonnages récoltés s'accroissent fortement après deux années de recul, résultat de la hausse des surfaces ainsi que des rendements. Les pluies ont été abondantes cet été. L'ensoleillement du mois de septembre a de plus fait remonter la richesse moyenne en sucre, même si cette dernière tend à diminuer en fin de saison. Dans l'hypothèse probable d'une absence de complément de prix pour la betterave du quota compte tenu de la baisse du cours mondial du sucre, les prix qui s'appliqueraient à la production de cette campagne 2014/2015 chuteraient de 20 %.

3. Les fruits et légumes

Évolution 2014/2013 de la production

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble hors subventions	+ 5,1	- 18,3	- 14,1
dont : fruits (38,7 %)*	+ 3,0	- 12,0	- 9,4
légumes (36,4 %)*	0,0	- 4,0	- 4,0
pommes de terre (24,9 %)*	+ 16,0	- 45,0	- 36,2
Subventions sur les produits	+ 2,9	- 9,8	- 7,2
Ensemble au prix de base	+ 5,1	- 18,1	- 14,0

* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production de fruits et légumes de 2013.

Hors subventions sur les produits, la valeur de la production de **fruits** recule nettement (- 14,1 %), la hausse des volumes produits étant grevée par la forte baisse des prix.

La récolte de fraises est en légère hausse avec une campagne de production en avance. Mais la demande reste contenue et les cours se replient. Pour l'abricot, la baisse des prix n'est que partiellement compensée par le retour de la production à un niveau moyen. La fraîcheur relative de l'été a en effet ralenti sa consommation. La récolte de cerises connaît un très net redressement mais, du fait de la concurrence de la fraise, les prix se réduisent. Pour les pêches, les surfaces s'érodent depuis 2009. La hausse des prix du melon compense la diminution de la récolte, dans le double contexte d'une demande dynamique et d'une offre limitée. Malgré une récolte en retrait, le prix des pommes se replie fortement. Les producteurs européens de pommes doivent composer avec l'embargo russe dont les effets se feront probablement sentir en fin d'année. La valeur de la production de fruits au prix de base diminue de 9,5 %.

La valeur de la production de **légumes** baisse pour la deuxième année en raison de la mauvaise orientation des prix. Comme certains fruits, la plupart des légumes ont bénéficié d'un début de campagne précoce grâce aux températures douces de la première moitié de l'année. La météo a été plus fraîche à partir de juillet, pénalisant certaines récoltes. Dans l'ensemble, la récolte de légumes est restée stable par rapport à 2013. Les prix de l'ensemble des légumes se replient de 4 %.

La récolte de **pommes de terre** de conservation, traditionnellement sujette à de fortes variations annuelles, augmente à nouveau en 2014, de près de 20 % et s'établit à son plus haut niveau depuis 1971. Les surfaces continuent d'augmenter de même que les rendements. Les prix accentuent leur chute d'autant plus qu'une part de la récolte ne serait pas commercialisée. Pour les pommes de terre primeur, les prix se retournent à la baisse. Globalement, le volume de production de pommes de terre s'accroît de 16 %. Le prix diminue de 45 %, entraînant une baisse importante de la valeur de la production (- 36 %).

L'aide compensatrice à la féculé avait disparu en 2012 mais une nouvelle aide est mise en place en 2014.

4. Les vins

Évolution 2014/2013 de la production

En %

		<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble	(100,0 %)*	+ 12,9	+ 0,8	+ 13,7
Vins d'appellation d'origine	(78,6 %)	+ 14,0	+ 0,3	+ 14,4
Vins de champagne**	(26,5 %)	+ 2,3	+ 1,0	+ 3,3
Autres vins d'appellation	(52,0 %)	+ 20,0	0,0	+ 20,0
Autres vins	(21,4 %)	+ 8,6	+ 2,6	+ 11,4
Vins pour eaux de vie AOC	(8,4 %)	+ 21,9	+ 2,1	+ 24,5
Autres vins de distillation	(0,2 %)	0,0	+ 3,0	+ 3,0
Vins de table et de pays	(12,9 %)	0,0	+ 3,0	+ 3,0

* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production de vins de 2013.

** Vin calme et champagne produits par les récoltants manipulateurs (activité secondaire).

La **valeur de la production de vins** poursuit sa progression, la hausse marquée des volumes produits s'accompagnant du maintien des prix à un niveau élevé.

Après deux années compromises par un climat peu propice, le **volume** global de production progresse nettement en 2014, renouant avec un niveau proche de la normale. Pour les vins de champagne, la récolte s'accroît de façon modérée. La récolte en autres vins d'appellation, qui avait poursuivi sa chute en 2013 contrairement aux autres vins, se redresse très nettement en 2014, retrouvant peu ou prou son niveau de 2011. L'abondante pluviométrie estivale a créé les conditions favorables au grossissement des grains, et le climat chaud et sec de septembre associé à des traitements phytosanitaires a permis d'enrayer les maladies que ces pluies avaient pu faire apparaître. Les épisodes de grêle de juillet sur un territoire assez étendu ne semblent pas avoir compromis le potentiel de production. Certains départements du Languedoc-Roussillon ont été frappés d'épisodes de sécheresse.

Malgré la remontée des volumes, le **prix** de la production de vins demeure ferme (+ 0,8 %). En effet, les stocks demeurent faibles, limitant les disponibilités et permettant aux prix de se maintenir à un haut niveau. Ceci est vrai pour les vins d'appellation d'origine, dont les prix ont beaucoup augmenté l'année précédente, et qui bénéficient également d'une légère reprise de leurs exportations.

5. Le bétail

Évolution 2014/2013 de la production

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble hors subventions	+ 1,6	- 4,9	- 3,4
dont : gros bovins (53,9 %)*	+ 3,0	- 5,0	- 2,1
veaux (10,3 %)*	0,0	0,0	0,0
porcins (29,5 %)*	0,0	- 8,0	- 8,0
ovins-caprins (5,8 %)*	0,0	+ 2,0	+ 2,0
Subventions sur les produits	+ 2,5	- 1,8	+ 0,7
Ensemble au prix de base	+ 1,7	- 4,7	- 3,2

* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production de bétail de 2013. Outre les animaux mentionnés, le bétail comprend aussi les équidés.

Hors subventions sur les produits, la valeur de la production de **gros bovins** s'oriente à la baisse en 2014 (- 2,1 %), après avoir ralenti sa progression dès l'année précédente.

Le volume de la production de gros bovins se redresse quelque peu après deux années consécutives de baisse. Dans un contexte d'anticipation de la fin des quotas prévue pour avril 2015, les effectifs de vaches laitières sont pour partie renouvelés, les mises à la réforme s'accroissent, gonflant ainsi les abattages alors que ceux-ci avaient fortement diminué en 2012 et 2013. À l'inverse, les abattages de taurillons et de bœufs se réduisent, en raison d'une baisse des disponibilités dans les élevages. Par ailleurs le solde des échanges extérieurs de gros bovins vivants s'améliore : les importations diminuent et les exportations augmentent légèrement, le marché espagnol prenant le relais du marché italien en ce qui concerne les brouillards.

Les prix des gros bovins marquent le pas (- 5,0 %) tout en restant au-dessus de leur niveau moyen de ces cinq dernières années.

Les aides à la production sont à peine moins importantes qu'en 2013. La valeur de la production au prix de base diminue de 2,0 %.

La production de **veaux** de boucherie est stable en valeur, restant à un niveau bas. Les abattages diminuent moins qu'en 2012 et 2013, et leur baisse est compensée par l'amélioration de l'excédent commercial des animaux vivants. Le prix des veaux se maintient à son niveau de 2013.

La prime à l'abattage des veaux a disparu en 2010.

La valeur de la production de **porcins** diminue, entraînée par la chute des prix. Le volume de production se stabilise. En effet, les abattages et le commerce extérieur d'animaux vivants évoluent peu par rapport à 2013. Les exportations de viandes porcines sont pénalisées par l'embargo russe sur les produits européens instauré fin janvier en raison des premiers cas de peste porcine africaine en Pologne et dans les pays Baltes ; seule une partie des volumes exportés traditionnellement vers la Russie a pu être réorientée vers le Japon et l'Asie du

Sud-Est. Contrairement à ce qui s'observe dans l'ensemble de l'Union Européenne, le cheptel porcin français se replie, y compris le cheptel reproducteur, laissant augurer une baisse de la production sur la première moitié de l'année 2015. Le prix du porc opère un décrochage, en particulier à partir de l'été, l'écoulement des disponibilités étant rendu plus difficile du fait d'une météo pluvieuse peu favorable à la consommation de grillades.

Hors subventions sur les produits, la valeur de la production **d'ovins et de caprins** croît à un rythme proche de 2013 tirant à nouveau parti de la hausse des prix. Le volume de production, tendanciellement en baisse ces dernières années, se stabilise en 2014. Les moindres disponibilités sur le marché français jusqu'à la fin du printemps ont maintenu le cours de l'agneau à un niveau relativement élevé, avant que celui-ci ne s'oriente à la baisse. Sur l'ensemble de l'année, le prix moyen observé dépasse de 2 % celui de l'année précédente. Les subventions sont revalorisées, portant la hausse à 3,0 % pour la valeur de la production au prix de base.

Au total, la valeur de la production de **bétail** hors subventions diminue pour la première fois depuis cinq ans (- 3,4 %), les prix se retournant à la baisse. Les subventions sur les produits sont revalorisées de 0,7 % et la valeur de la production de bétail au prix de base diminue de 3,2 %.

6. Les produits avicoles

Évolution 2014/2013 de la production

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble	0,0	- 4,5	- 4,5
dont : Volailles (75,0 %)*	- 1,0	- 6,0	- 6,9
Œufs (25,0 %)*	+ 3,0	0,0	+ 3,0

* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production de produits avicoles de 2013.

Pour les **volailles**, la valeur de la production reflue nettement (-6,9 %), en raison avant tout du retournement baissier opéré par les prix. Le volume de production global ne fait que diminuer légèrement (-1,0 %) mais recouvre des situations contrastées selon les espèces animales. Les abattages de poulets diminuent dans un contexte de renforcement de la concurrence sur le marché du poulet « grand export » suite à la suppression en juillet 2013 des restitutions européennes. En pâtissent notamment les exportations françaises de viandes et préparations de poulets vers le Proche et Moyen-Orient, premier marché à l'export.

Pour les **œufs**, la valeur de la production s'accroît de 3 % après son reflux en 2013. Le volume de production poursuit sa hausse (+ 3,0 %). Pour rappel, la production d'œufs de consommation avait chuté en 2011 en lien avec les travaux de mise aux normes européennes des cages de poules pondeuses, avant de se redresser en 2012 et surtout 2013.

Malgré la poursuite de la hausse des volumes, le prix des œufs reste stable. Il avait chuté en 2013.

7. Les autres produits animaux

Évolution 2014/2013 de la production

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble	+ 2,7	+ 7,4	+ 10,4
dont :			
lait et produits laitiers** (93,5 %)*	+ 3,0	+ 8,0	+ 11,2

* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production d'autres produits animaux de 2013.

** Produits laitiers transformés par les exploitations.

La hausse de la valeur de la production des autres produits animaux s'accélère (+ 10,4 %), portée par une reprise du volume et par la dynamique des prix.

Jusqu'en septembre la collecte du lait de vache est croissante par rapport aux mêmes mois de l'année 2013. En effet, les conséquences de l'embargo russe ne sont pas encore palpables et la bonne orientation des prix incite les producteurs à produire davantage. Par ailleurs, le prix des aliments pour vaches laitières est en retrait et le climat est favorable à la repousse de l'herbe. Toutefois la production ralentirait au dernier trimestre pour revenir à des niveaux comparables à ceux de la fin 2013.

Au total, la valeur de la production de lait et produits laitiers croît de plus de 11,2 %.

III. Les consommations intermédiaires

Évolution 2014/2013

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble des consommations intermédiaires* (100 %)	+ 1,5	- 3,6	- 2,1
hors aliments intraconsommés (84,5 %)	+ 0,2	- 1,5	- 1,3
dont : énergie et lubrifiants (9,3 %)	+ 0,0	- 2,5	- 2,5
engrais et amendements (10,2 %)	+ 0,5	- 10,0	- 9,5
produits de protection des cultures (6,2 %)	+ 0,0	+ 0,5	+ 0,5
aliments pour animaux ** (19,1 %)	+ 0,0	- 7,5	- 7,5

* Y compris services bancaires non facturés ou services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim).

** Aliments pour animaux achetés aux industries agroalimentaires (aliments composés, tourteaux, pulpes de betteraves...); ils ne comprennent pas les produits agricoles intra consommés, tels que les fourrages.

Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de l'ensemble des consommations intermédiaires en 2013.

Source : Insee

En 2014, la valeur des consommations intermédiaires de la branche agriculture diminue de 2,1 %, le recul du prix (-3,6 %) faisant plus que contrebalancer l'augmentation de 1,5 % en volume. Cette baisse intervient après trois années consécutives de hausse, l'alourdissement des charges entre 2010 et 2013 atteignant 19,4 %.

L'allègement de la facture s'explique par la nette réduction du montant des achats en aliments, en engrais et dans une moindre mesure en énergie et lubrifiants.

Les dépenses en **aliments pour animaux** achetés en dehors de la branche agricole diminuent de 7,5 % en 2014, après des progressions de 15,2 % en 2011, 6,3 % en 2012 et 4 % en 2013.

Après avoir atteint leur plus haut niveau des dix dernières années en 2012, les cours des matières premières entrant dans la fabrication des aliments composés avaient reculé de 4,4 % en 2013. Ils s'étaient toutefois maintenus à un niveau élevé en fin d'année 2013 et étaient repartis à la hausse durant le premier trimestre 2014. Ils ont ensuite chuté sensiblement à partir du mois d'avril et ont retrouvé en octobre un niveau comparable à celui de la mi-2010. Sur les dix premiers mois de l'année 2014, les cours sont ainsi en repli de 13 % par rapport à 2013. Cette baisse des cours des matières premières se répercute, en étant atténuée, sur le prix moyen des aliments composés payé par les éleveurs, qui recule de 8 %.

En dehors du prix des aliments pour l'allaitement qui reste stable, les prix des différentes catégories d'aliments composés sont orientés à la baisse. Celle-ci est de 11,6 % pour les aliments des porcins, de 9 % pour les aliments des volailles et de 6,4 % pour les aliments des bovins.

Les quantités consommées d'aliments composés sont en léger recul (-0,6 %) avec des évolutions variables selon les catégories d'aliments. La consommation d'aliments pour bovins progresse de 2,5 %. Elle est portée par la demande en aliments pour vaches laitières, dans un

contexte plutôt favorable à la production de lait. La consommation d'aliments pour les volailles est stable. Celle en aliments pour les porcins est orientée à la baisse (- 3,1 %), de même que la demande en aliments destinés à l'allaitement des veaux (-5,2 %).

Hors aliments composés, la facture en tourteaux de soja et de colza augmente de 3,7 %. Les prix sont en repli de 5 % mais la hausse des utilisations est de 10,3 %.

La charge en produits de **protection des cultures** croît de 0,5 %, après une progression de 1,7 % en 2013. Le prix des herbicides est en hausse de 1,5 % et ceux des fongicides et insecticides restent stables. Pour les autres produits de traitements divers, il est en recul de 1,2 %.

La facture du poste « **énergie et lubrifiants** » s'allège de 2,5 % en 2014 en raison du repli des prix des produits pétroliers. Elle s'était déjà contractée en 2013, mais plus modérément (- 1,6 %). Le montant de la facture se maintient cependant à un niveau très élevé, conséquence des fortes hausses enregistrées entre 2009 et 2012 (+ 15 % par an en moyenne).

Sur l'année 2014, le prix moyen du baril de pétrole brut « Brent » côté à Rotterdam recule de 6 euros (- 7 %) par rapport à 2013, entraînant dans son sillage une baisse de 4 % du prix moyen des produits pétroliers. Le prix du gazole non routier, carburant qui représente un peu plus de la moitié de la facture, décroît de 3,9 %. L'évolution à la baisse est comparable pour le prix du fioul lourd. Elle est plus marquée pour le fioul domestique (- 8,3 %) et le GPL (- 6,8 %). Les reculs des prix de l'essence et du gazole sont respectivement de 2,9 % et 3,4 %. Seul le prix des lubrifiants est en légère hausse (+ 0,6 %). Hors produits pétroliers, le prix du gaz naturel a une évolution comparable à celle du GPL tandis que celui de l'électricité progresse de 5,3 %.

Ces estimations tiennent compte de la hausse à partir du 1er avril 2014 des taxes sur le gazole non routier, le fioul lourd et le gaz naturel ainsi que de la reconduction du remboursement partiel de ces taxes.

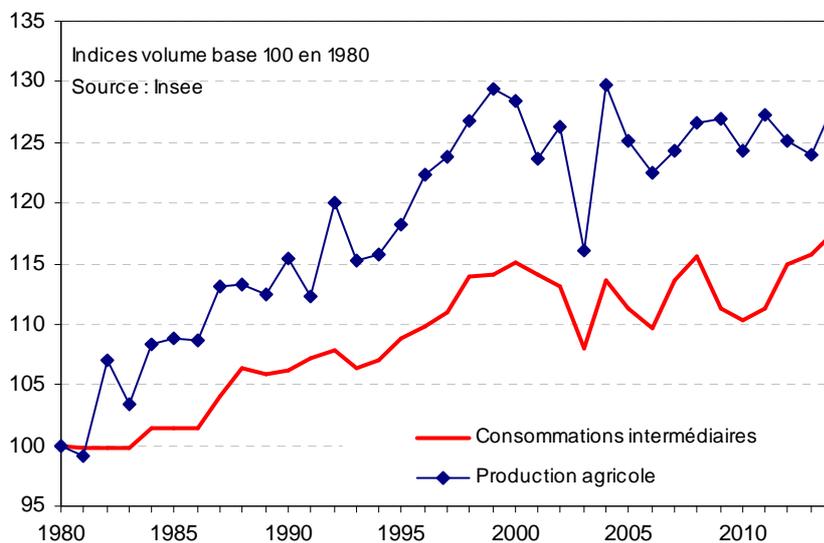
Les dépenses en **engrais et amendements** diminuent de 9,5 %, en raison de la chute du prix moyen. Les prix des différentes familles d'engrais sont tous orientés en nette baisse. En particulier, le prix des engrais simples azotés a reculé de 11 % entre les campagnes 2012/2013 et 2013/2014, influencé par le recul du prix du gaz naturel. Ce dernier constitue la principale matière première pour la fabrication de l'ammoniac, élément précurseur des engrais azotés. Le recul est de 12 % pour les engrais simples phosphatés et de 5,6 % pour les engrais simples potassiques. Pour les engrais composés, la contraction des prix est de 14 % pour les binaires azote-phosphore, de 6 % pour les binaires phosphore-potassium, et de 9 % pour les engrais ternaires.

Après avoir augmenté de 7,5 % entre les campagnes 2011/2012 et 2012/2013, les livraisons d'engrais restent quasiment stables pour la campagne 2013/2014 avec des évolutions variables selon les catégories. Les livraisons d'engrais simples azotés sont en progression de 3,2 %. Elles sont également orientées à la hausse pour les engrais composés contenant de l'azote : + 2,9 % pour les binaires azote-phosphore et + 1,8 % pour les ternaires. À l'inverse, les livraisons sont en recul de 17,9 % pour les engrais simples phosphatés, de 5,2 % pour les engrais simples potassiques et de 14,1 % pour les binaires phosphore-potassium.

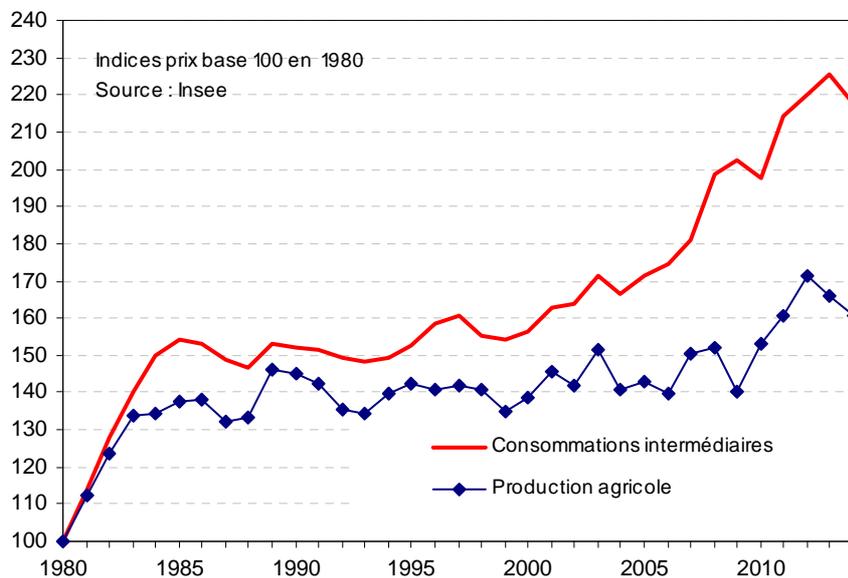
Graphique 3

Évolution comparée de la production au prix de base et des consommations intermédiaires

a) en volume



b) en prix



Nota : en 2006 et 2010, la baisse du prix de base de la production intègre un effet purement comptable de la réforme de la PAC, des subventions sur les produits auparavant incluses dans ce prix ayant été remplacées par le paiement unique classé en subventions d'exploitation.

IV. La valeur ajoutée

	<i>Valeur 2014</i> <i>(en millions d'€)</i>	<i>Évolution 2014/2013 (en %)</i>		
		<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Production au prix de base	73 269,7	+ 5,4	- 5,9	- 0,9
Consommations intermédiaires	47 401,1	+ 1,5	- 3,6	- 2,1
Valeur ajoutée brute	25 868,6	+ 12,7	-10,0	+ 1,4
Consommation de capital fixe	11 262,0	-0,1	+ 0,9	+ 0,8
Valeur ajoutée nette	14 606,7	22,6	-16,9	1,8

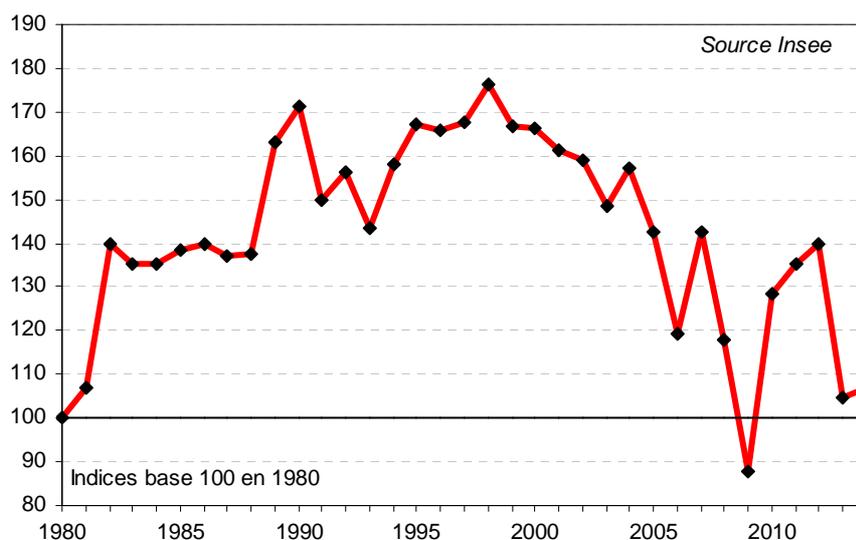
Source : Insee

La **valeur ajoutée brute**, premier solde comptable, est égale à la production au prix de base diminuée des consommations intermédiaires. En 2014, la production en volume progresse nettement plus que les consommations intermédiaires. Dans le même temps les prix agricoles baissent davantage que les prix des consommations intermédiaires. De ce fait, la valeur de la production au prix de base diminue moins que celle des consommations intermédiaires. La valeur ajoutée brute de la branche agriculture se redresse légèrement (+ 1,4 %) après la forte baisse (-15,3 %) de 2013.

La **consommation de capital** fixe représente l'amortissement économique du capital de la branche, réévalué au prix de l'année étudiée. Son évolution en volume dépend de l'investissement des années précédentes. Sa valeur croît faiblement en 2014.

La **valeur ajoutée nette**, après déduction de la consommation de capital fixe, progresse un peu plus que la valeur ajoutée brute (+ 1,8 %). Sans atteindre le creux historique de 2009, son niveau reste bas.

Graphique 4
Valeur ajoutée nette de la branche agriculture



Nota : en 2006 et 2010, la valeur ajoutée intègre un effet purement comptable de la réforme de la PAC, des subventions sur les produits auparavant incluses dans la production au prix de base ayant été remplacées par le paiement unique classé en subventions d'exploitation.

V. Le revenu des facteurs de la branche agricole

Le **revenu des facteurs de la branche agricole** se déduit de la valeur ajoutée nette en ajoutant les subventions d'exploitation et retranchant les autres impôts sur la production. Il représente ainsi le revenu des facteurs de production (travail et capital).

Les **subventions d'exploitation** s'élèvent à 8 milliards d'euros en 2014. Elles sont en recul (-0,7 %) par rapport à 2013. Elles restent cependant les principales aides à l'agriculture depuis 2010 où leur augmentation avait été particulièrement forte (+ 21,4 %) suite à la mise en place des mesures décidées lors du Bilan de santé de la PAC (graphique 2 page 9).

Le paiement unique à l'exploitation constitue désormais à lui seul 78 % de cette catégorie de subventions en 2014 et il bénéficie quasiment à l'ensemble des secteurs. Il baisse sensiblement (-7,6 %) en 2014.

Les aides agro-environnementales augmentent de 12,2 %, après une quasi-stabilité en 2013. En particulier, la prime à l'herbe (PMHAE) progresse de 4,1 %, les indemnités compensatrices de handicap naturel de 13,9 % et les autres aides agro-environnementales de 15,7 %.

L'année 2014 voit les premiers remboursements de charges dans le cadre du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE). Cette mesure permet aux entreprises éligibles de diminuer leurs charges sociales, sous la forme d'une réduction de l'impôt sur le revenu ou de l'impôt sur les sociétés. Le CICE 2014 est égal à 4 % des masses salariales éligibles en 2013.

En 2014, les aides de crise sont limitées. Elles ont concerné les entreprises touchées par la fièvre catarrhale ovine en Corse et les apiculteurs.

Subventions à l'agriculture*

En millions d'euros

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Subventions d'exploitation	7 150,2	8 545,2	8 677,1	8 388,0	8 067,9	8 010,0
Paiement unique à l'exploitation ¹	5 770,0	6 922,0	6 892,2	6 923,8	6 781,6	6 265,0
Aides agro-environnementales	889,4	1 004,1	1 229,9	1 027,2	1 031,6	1 157,7
CICE						250,0
Autres	490,8	619,1	555,0	437,0	245,9	337,3
<i>dont : calamités agricoles</i>	<i>69,0</i>	<i>117,5</i>	<i>297,9</i>	<i>122,5</i>	<i>34,3</i>	<i>19,2</i>
Subventions sur les produits	2 499,9	1 210,9	1 141,6	1 073,2	1 061,7	1 069,0
TOTAL SUBVENTIONS	9 650,1	9 756,1	9 818,7	9 461,2	9 129,6	9 079,0

* Les montants sont enregistrés selon la règle des droits et obligations (montants dus), ce qui peut occasionner des différences avec les concours publics (montants versés).

¹ y compris montant supplémentaire

Source : ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Offices agricoles

Les impôts sur la production baissent de 1,0 % en 2014. Les impôts fonciers, qui en constituent les deux tiers, augmentent de 1,2 %. En revanche le fléchissement des consommations intermédiaires et surtout de l'investissement réduit le poids de la TVA restant à la charge des agriculteurs.

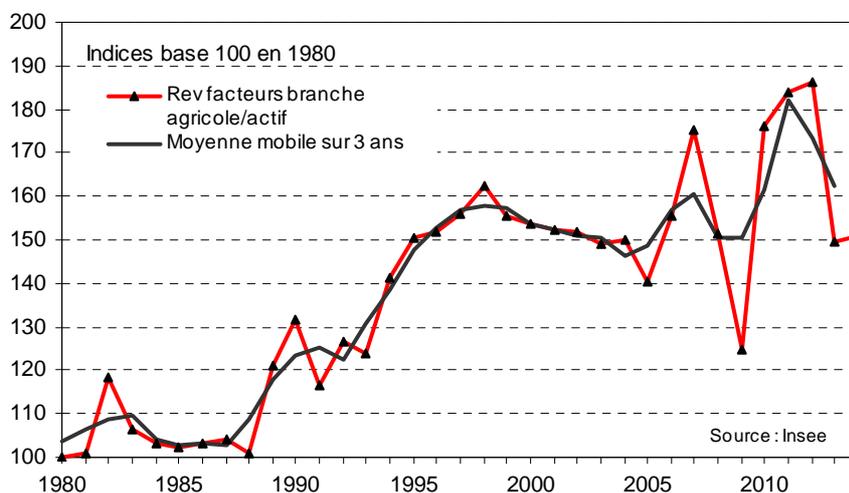
Le **revenu des facteurs de la branche agricole** enregistrerait finalement une augmentation de 1,1 %.

Compte tenu d'une réduction de 0,9 % de l'emploi agricole total, le revenu des facteurs de la branche agricole par actif progresserait de 2,0 %. Après déflation par l'indice de prix du PIB (+ 0,8 %), l'augmentation du revenu des facteurs de la branche agricole par actif en termes réels serait de 1,2 % en 2014 (tableau 9). Au cours des trois années antérieures (2010 à 2012), cet indicateur avait atteint un niveau record ; en 2014, il se retrouve au niveau des années 2000. En tendance, le revenu des facteurs par actif en termes réels est orienté à la baisse depuis le point haut de 2011.

Le revenu des facteurs de la branche agricole par actif en termes réels augmenterait de 1 % en 2014. Cette faible croissance fait suite à la forte baisse de 2013 depuis le point haut de 2012. En tendance il reste orienté à la baisse.

Graphique 5

Revenu des facteurs de la branche agricole par actif en termes réels¹



1. Déflaté par l'indice de prix du PIB.

VI. Le revenu de la branche agricole

Les **rémunérations** versées par les unités agricoles progressent de 2,6 % en 2014 du fait de la hausse du taux de salaire horaire (+ 1,1 %) et de l'augmentation des effectifs salariés (+ 1,5 % comme en 2013).

Les **charges locatives nettes** correspondent aux charges locatives brutes versées aux propriétaires des terres dont on retranche les impôts fonciers sur les terres en fermage. Calculées en partie sur la base des revenus des années précédentes, ces charges locatives augmentent (+ 1,5 %) en 2014.

Les **intérêts dus** par la branche baissent de -3,7 %. L'encours des emprunts a augmenté de 3,7 % au cours de l'année 2013 tiré par les prêts non bonifiés d'investissement et les crédits à court terme. Le taux d'intérêt apparent moyen, défini par le rapport des intérêts aux encours, se situe à 3,37 % poursuivant sa baisse après 3,61 % en 2013 et deux années de stabilité autour de 3,81 % : les taux pour les prêts d'investissement et les prêts calamités ont fortement baissé tandis que les prêts à court terme restaient stables.

Les **intérêts de la branche agriculture** sont présentés y compris bonifications d'intérêt et hors SIFIM (services d'intermédiation financière indirectement mesurés). Les SIFIM constituent une partie des intérêts payés par la branche qui est imputée en consommation intermédiaire de la branche, en tant que consommation de services bancaires. Comme les SIFIM augmentent en 2014 du fait de la baisse sensible des taux de refinancement interbancaire, les intérêts nets de SIFIM baissent de moitié (-50,5 %) malgré la croissance des bonifications d'intérêts.

Le **revenu net de la branche agricole**, solde du compte de revenu d'entreprise de l'ensemble de la branche, se déduit du résultat agricole net en retranchant la rémunération des salariés, les intérêts et les charges locatives nettes (tableau 7 en annexe). En termes nominaux, il augmenterait de 4,5 % en 2014. Cette remontée ne compense pas le brutal retournement à la baisse de 2013.

Si la baisse du volume d'emploi non salarié poursuit sa tendance (-2,2 %), la croissance du revenu net de la branche agricole par actif non salarié atteindrait + 6,8 %.

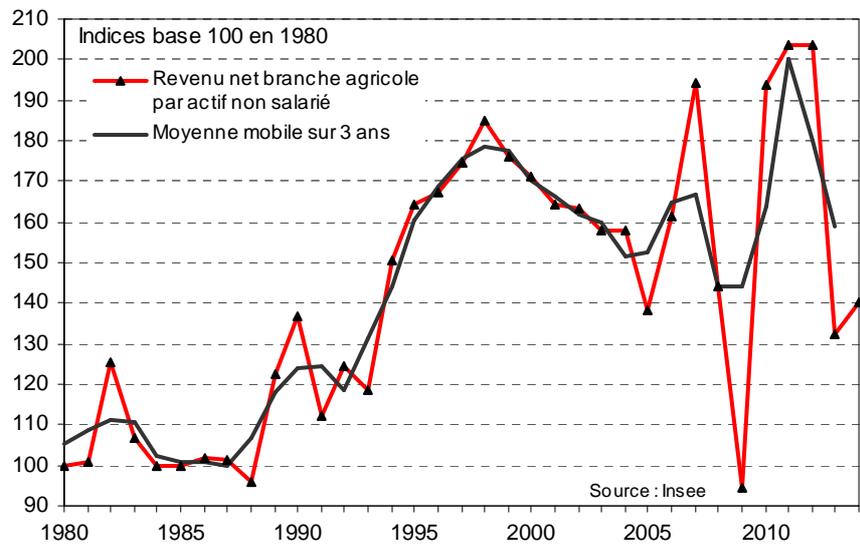
Déflaté par l'indice de prix du PIB (+ 0,8 %), le revenu net de la branche agricole par actif non salarié en termes réels progresserait de 6,0 % en 2014 (tableau 9), après une chute de 27,3 % l'année précédente. La volatilité des prix agricoles et des prix des intrants de ces dernières années induit de fortes variations de cet indicateur. En tendance (MM3), il reste très haut malgré un léger fléchissement.

Les différentes branches agricoles ne sont pas touchées de façon identique.

Le revenu net de la branche agricole par actif non salarié en termes réels augmenterait d'environ 6 % en 2014 après une forte baisse en 2013. Partant d'un point 2011 historiquement élevé, sa tendance est orientée à la baisse depuis deux ans.

Graphique 6

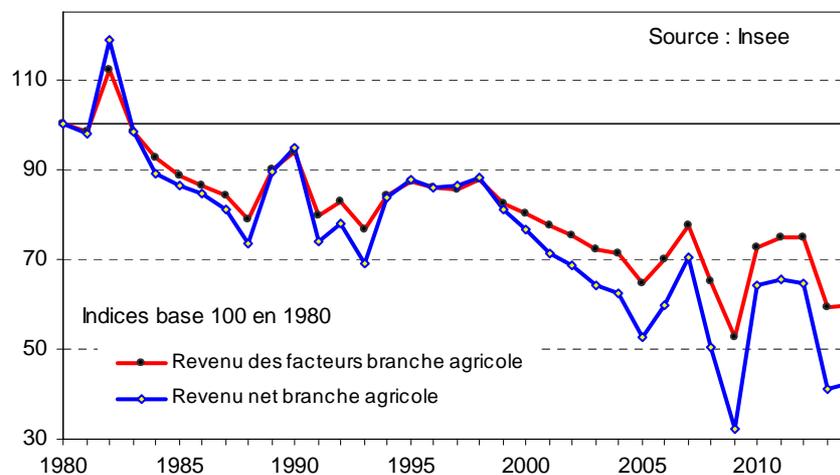
Revenu net de la branche agricole par actif non salarié en termes réels¹



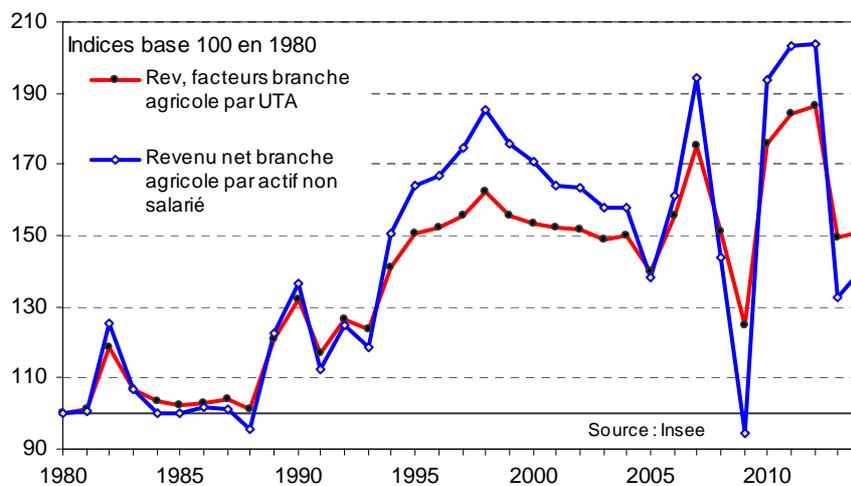
1. Déflaté par l'indice de prix du PIB.

Graphique 7

a) Indicateurs de revenu en termes réels ¹



b) Indicateurs de revenu par actif en termes réels ¹



1. Évolutions déflatées par l'indice de prix du PIB.
2. UTA : unité de travail annuel (équivalent temps complet de l'agriculture).
3. UTANS : unité de travail annuel des non salariés

Annexe

LE COMPTE DE L'AGRICULTURE EN 2014

SOMMAIRE

TABLEAU 1 : Production hors subventions

TABLEAU 2 : Subventions sur les produits

TABLEAU 3 : Production au prix de base

TABLEAU 4 : Les consommations intermédiaires

TABLEAU 5 : Le compte de production

TABLEAU 6 : Le compte d'exploitation

TABLEAU 7 : Le compte de revenu d'entreprise

TABLEAU 8 : Les indicateurs de revenu

TABLEAU 9 : Les indicateurs de revenu en termes réels

COMPTE PREVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2014

Tableau 1 - Production hors subventions

En millions d'euros

Compte établi le 14 novembre 2014	Valeur 2013	Indice de volume	Volume 2014	Indice de prix	Valeur 2014	Indice de valeur
Blé dur.....	373,9	84,0	314,1	130,0	408,3	109,2
Blé tendre.....	6 379,8	102,0	6 507,4	83,0	5 401,1	84,7
Maïs.....	2 467,6	115,0	2 837,7	84,0	2 383,7	96,6
Orge.....	1 595,8	114,0	1 819,2	88,0	1 600,9	100,3
Autres céréales.....	465,9	103,0	479,9	90,0	431,9	92,7
CEREALES.....	11 283,0	106,0	11 958,3	85,5	10 225,9	90,6
Oléagineux.....	2 235,5	120,0	2 682,6	85,0	2 280,2	102,0
Protéagineux.....	173,4	112,0	194,2	87,0	169,0	97,4
Tabac.....	27,3	114,0	31,1	100,0	31,1	114,0
Betteraves industrielles.....	1 000,4	110,0	1 100,4	80,0	880,4	88,0
Autres plantes industrielles.....	405,3	101,0	409,4	99,0	405,3	100,0
PLANTES INDUSTRIELLES.....	3 841,9	115,0	4 417,7	85,2	3 765,9	98,0
Maïs fourrage.....	1 046,9	108,0	1 130,7	91,0	1 028,9	98,3
Autres fourrages.....	4 890,5	108,0	5 281,7	87,0	4 595,1	94,0
PLANTES FOURRAGERES.....	5 937,4	108,0	6 412,4	87,7	5 624,0	94,7
Légumes frais.....	2 826,8	100,0	2 826,8	96,0	2 713,7	96,0
Plantes et fleurs.....	2 463,0	100,0	2 463,0	99,0	2 438,4	99,0
PRODUITS MARAICHERS ET HORTICOLES.....	5 289,8	100,0	5 289,8	97,4	5 152,1	97,4
POMMES DE TERRE.....	1 937,8	116,0	2 247,8	55,0	1 236,3	63,8
FRUITS.....	3 008,2	103,0	3 098,4	88,0	2 726,6	90,6
Vins de champagne.....	2 825,3	102,3	2 889,6	101,0	2 918,5	103,3
dont vins calmes.....	2 047,9	102,0	2 088,9	101,0	2 109,7	103,0
dont champagne.....	777,4	103,0	800,7	101,0	808,7	104,0
Autres vins d'appellation.....	5 539,6	120,0	6 647,5	100,0	6 647,5	120,0
VINS D'APPELLATION D'ORIGINE.....	8 364,9	114,0	9 537,1	100,3	9 566,0	114,4
Vins pour eaux de vie AOC.....	895,7	121,9	1 092,1	102,1	1 115,4	124,5
dont vins de distillation.....	132,4	110,0	145,6	103,0	150,0	113,3
dont cognac.....	763,3	124,0	946,5	102,0	965,4	126,5
Autres vins de distillation.....	18,8	100,0	18,8	103,0	19,4	103,0
Vins de table et de pays.....	1 369,2	100,0	1 369,2	103,0	1 410,3	103,0
AUTRES VINS.....	2 283,7	108,6	2 480,1	102,6	2 545,1	111,4
PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES (1)	41 946,7	108,3	45 441,7	89,9	40 842,0	97,4
Gros bovins.....	6 310,4	103,0	6 499,7	95,0	6 174,7	97,9
Veaux.....	1 201,0	100,0	1 201,0	100,0	1 201,0	100,0
Ovins-caprins.....	683,9	100,0	683,9	102,0	697,6	102,0
Équidés.....	58,2	100,0	58,2	100,0	58,2	100,0
Porcins.....	3 450,2	100,0	3 450,2	92,0	3 174,2	92,0
BETAIL.....	11 703,7	101,6	11 893,0	95,1	11 305,7	96,6
Volailles.....	3 676,2	99,0	3 639,4	94,0	3 421,1	93,1
Œufs.....	1 227,2	103,0	1 264,0	100,0	1 264,0	103,0
PRODUITS AVICOLES.....	4 903,4	100,0	4 903,5	95,5	4 685,1	95,5
Lait et produits laitiers.....	9 182,3	103,0	9 457,8	108,0	10 214,4	111,2
dont lait.....	8 841,7	103,0	9 107,0	108,0	9 835,5	111,2
dont produits laitiers.....	340,6	103,0	350,8	108,0	378,9	111,2
Autres produits de l'élevage.....	636,0	99,0	629,6	99,0	623,3	98,0
AUTRES PRODUITS ANIMAUX.....	9 818,3	102,7	10 087,4	107,4	10 837,7	110,4
PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMÉS (2)..	26 425,4	101,7	26 883,9	99,8	26 828,5	101,5
TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2).....	68 372,1	105,8	72 325,6	93,6	67 670,5	99,0
Activités principales de travaux agricoles.....	4 293,6	100,0	4 293,6	101,0	4 336,5	101,0
Activités secondaires de services.....	191,8	100,0	191,8	101,0	193,7	101,0
PRODUCTION DE SERVICES (4).....	4 485,4	100,0	4 485,4	101,0	4 530,3	101,0
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE (5)=(3)+(4)....	72 857,5	105,4	76 811,0	94,0	72 200,7	99,1
dont production des activités secondaires.....	2 073,1	110,5	2 289,8	102,5	2 346,7	113,2

Source : Insee

COMPTE PREVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2014

Tableau 2 - Subventions sur les produits

En millions d'euros

Compte établi le 17 novembre 2014	Valeur 2013	Indice de volume	Volume 2014	Indice de prix	Valeur 2014	Indice de valeur
Blé dur.....	6,9	84,0	5,8	129,4	7,5	108,7
Blé tendre.....						
Maïs.....						
Orge.....						
Autres céréales.....						
CEREALES.....	6,9	84,0	5,8	129,4	7,5	108,7
Oléagineux.....						
Protéagineux.....	40,6	112,0	45,5	84,0	38,2	94,1
Tabac.....	7,9	114,0	9,0	94,4	8,5	
Betteraves industrielles.....	0,0					
Autres plantes industrielles.....	83,2	101,0	84,0	99,0	83,2	100,0
PLANTES INDUSTRIELLES.....	131,7	105,2	138,5	93,8	129,9	98,6
Maïs fourrage.....						
Autres fourrages.....						
PLANTES FOURRAGERES.....						
Légumes frais.....	4,4	100,0	4,4	100,2	4,4	100,2
Plantes et fleurs.....						
PRODUITS MARAICHERS ET HORTICOLES.....	4,4	100,0	4,4	100,0	4,4	50,6
POMMES DE TERRE.....	0,0		0,0		6,7	
FRUITS.....	154,2	103,0	158,8	85,7	136,2	78,7
Vins de champagne.....						
dont vins calmes.....						
dont champagne.....						
Autres vins d'appellation.....						
VINS D'APPELLATION D'ORIGINE.....						
Vins pour eaux de vie AOC.....						
dont vins de distillation.....						
dont cognac.....						
Autres vins de distillation.....						
Vins de table et de pays.....						
AUTRES VINS.....						
PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES (1)	297,2	103,5	307,5	92,5	284,6	95,8
Gros bovins.....	637,9	103,0	657,0	96,3	632,4	99,1
Veaux.....						
Ovins-caprins.....	122,3	100,0	122,3	108,7	132,9	108,7
Équidés.....						
Porcins.....						
BETAIL.....	760,2	102,5	779,3	98,2	765,3	100,7
Volailles.....	2,1	99,0	2,1	811,9	16,9	803,8
Œufs.....						
PRODUITS AVICOLES.....	2,1	99,0	2,1	811,9	16,9	803,8
Lait et produits laitiers.....	2,2	100,0	2,2	98,6	2,2	100,0
dont lait.....	2,2	100,0	2,2	98,6	2,2	98,6
dont produits laitiers.....						
Autres produits de l'élevage.....						
AUTRES PRODUITS ANIMAUX.....	2,2	100,0	2,2	100,0	2,2	100,0
PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMÉS (2)..	764,5	102,5	783,6	100,1	784,4	102,6
TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2).....	1061,7	102,8	1091,1	98,0	1069,0	100,7
Activités principales de travaux agricoles.....						
Activités secondaires de services.....						
SERVICES (4).....						
TOTAL BRANCHE (5)=(3)+(4).....	1061,7	102,8	1091,1	98,0	1069,0	100,7
dont activités secondaires.....						

Source : Insee

COMPTE PREVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2014

Tableau 3 - Production au prix de base

En millions d'euros

Compte établi le 17 novembre 2014	Valeur 2013	Indice de volume	Volume 2014	Indice de prix	Valeur 2014	Indice de valeur
Blé dur.....	380,8	84,0	319,9	130,0	415,8	109,2
Blé tendre.....	6 379,8	102,0	6 507,4	83,0	5 401,1	84,7
Maïs.....	2 467,6	115,0	2 837,7	84,0	2 383,7	96,6
Orge.....	1 595,8	114,0	1 819,2	88,0	1 600,9	100,3
Autres céréales.....	465,9	103,0	479,9	90,0	431,9	92,7
CEREALES.....	11 289,9	106,0	11 964,1	85,5	10 233,4	90,6
Oléagineux.....	2 235,5	120,0	2 682,6	85,0	2 280,2	102,0
Protéagineux.....	214,0	112,0	239,7	86,4	207,2	96,8
Tabac.....	35,2	114,0	40,1	98,7	39,6	112,6
Betteraves industrielles.....	1 000,4	110,0	1 100,4	80,0	880,4	88,0
Autres plantes industrielles.....	488,5	101,0	493,4	99,0	488,5	100,0
PLANTES INDUSTRIELLES.....	3 973,6	114,7	4 556,2	85,5	3 895,8	98,0
Maïs fourrage.....	1 046,9	108,0	1 130,7	91,0	1 028,9	98,3
Autres fourrages.....	4 890,5	108,0	5 281,7	87,0	4 595,1	94,0
PLANTES FOURRAGERES.....	5 937,4	108,0	6 412,4	87,7	5 624,0	94,7
Légumes frais.....	2 831,2	100,0	2 831,2	96,0	2 718,1	96,0
Plantes et fleurs.....	2 463,0	100,0	2 463,0	99,0	2 438,4	99,0
PRODUITS MARAICHERS ET HORTICOLES.....	5 294,2	100,0	5 294,2	97,4	5 156,5	97,4
POMMES DE TERRE.....	1 937,8	116,0	2 247,8	55,3	1 243,0	64,1
FRUITS.....	3 162,4	103,0	3 257,3	87,9	2 862,8	90,5
Vins de champagne.....	2 825,3	102,3	2 889,6	101,0	2 918,5	103,3
dont vins calmes.....	2 047,9	102,0	2 088,9	101,0	2 109,7	103,0
dont champagne.....	777,4	103,0	800,7	101,0	808,7	104,0
Autres vins d'appellation.....	5 539,6	120,0	6 647,5	100,0	6 647,5	120,0
VINS D'APPELLATION D'ORIGINE.....	8 364,9	114,0	9 537,1	100,3	9 566,0	114,4
Vins pour eaux de vie AOC.....	895,7	121,9	1 092,1	102,1	1 115,4	124,5
dont vins de distillation.....	132,4	110,0	145,6	103,0	150,0	113,3
dont cognac.....	763,3	124,0	946,5	102,0	965,4	126,5
Autres vins de distillation.....	18,8	100,0	18,8	103,0	19,4	103,0
Vins de table et de pays.....	1 369,2	100,0	1 369,2	103,0	1 410,3	103,0
AUTRES VINS.....	2 283,7	108,6	2 480,1	102,6	2 545,1	111,4
PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES (1)	42 243,9	108,3	45 749,3	89,9	41 126,6	97,4
Gros bovins.....	6 948,3	103,0	7 156,7	95,1	6 807,1	98,0
Veaux.....	1 201,0	100,0	1 201,0	100,0	1 201,0	100,0
Ovins-caprins.....	806,2	100,0	806,2	103,0	830,5	103,0
Équidés.....	58,2	100,0	58,2	100,0	58,2	100,0
Porcins.....	3 450,2	100,0	3 450,2	92,0	3 174,2	92,0
BETAIL.....	12 463,9	101,7	12 672,3	95,3	12 071,0	96,8
Volailles.....	3 678,3	99,0	3 641,5	94,4	3 438,0	93,5
Œufs.....	1 227,2	103,0	1 264,0	100,0	1 264,0	103,0
PRODUITS AVICOLES.....	4 905,5	100,0	4 905,5	95,9	4 702,0	95,9
Lait et produits laitiers.....	9 184,5	103,0	9 460,0	108,0	10 216,6	111,2
dont lait.....	8 843,9	103,0	9 109,2	108,0	9 837,7	111,2
dont produits laitiers.....	340,6	103,0	350,8	108,0	378,9	111,2
Autres produits de l'élevage.....	636,0	99,0	629,6	99,0	623,3	98,0
AUTRES PRODUITS ANIMAUX.....	9 820,5	102,7	10 089,6	107,4	10 839,9	110,4
PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMÉS (2)..	27 189,9	101,8	27 667,5	99,8	27 612,9	101,6
TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2).....	69 433,8	105,7	73 416,8	93,6	68 739,5	99,0
Activités principales de travaux agricoles.....	4 293,6	100,0	4 293,6	101,0	4 336,5	101,0
Activités secondaires de services.....	191,8	100,0	191,8	101,0	193,7	101,0
PRODUCTION DE SERVICES (4).....	4 485,4	100,0	4 485,4	101,0	4 530,2	101,0
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE (5)=(3)+(4).....	73 919,2	105,4	77 902,2	94,1	73 269,7	99,1
dont production des activités secondaires.....	2 073,1	110,5	2 289,8	102,5	2 346,7	113,2

Source : Insee

COMPTE PREVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2014

Tableau 4 – Consommations intermédiaires

En millions d'euros

Compte établi le 17 novembre 2014	Valeur 2013	Indice de volume	Volume 2014	Indice de prix	Valeur 2014	Indice de valeur
Semences et plants	2 588,4	100,5	2 601,3	101,5	2 640,4	102,0
Énergie et lubrifiants	4 493,0	100,0	4 493,0	97,5	4 380,7	97,5
Engrais et amendements	4 919,0	100,5	4 943,6	90,0	4 449,2	90,5
Produits de protection des cultures	2 994,8	100,0	2 994,8	100,5	3 009,8	100,5
Dépenses vétérinaires	1 454,1	100,0	1 454,1	102,5	1 490,5	102,5
Aliments pour animaux	16 744,5	104,0	17 420,6	89,4	15 581,8	93,1
<i>dont : intraconsommés</i>	7 512,4	109,0	8 188,5	86,0	7 042,1	93,7
<i>achetés en dehors de la branche</i>	9 232,1	100,0	9 232,1	92,5	8 539,7	92,5
Entretien du matériel	3 403,0	100,0	3 403,0	101,5	3 454,0	101,5
Entretien des bâtiments	346,0	100,0	346,0	100,0	346,0	100,0
Services de travaux agricoles	4 293,6	100,0	4 293,6	101,0	4 336,5	101,0
Autres biens et services	7 171,8	100,5	7 207,7	107,0	7 712,2	107,5
<i>dont : SIFIM</i>	956,7	103,5	990,2	144,5	1 430,8	149,6
Total	48 408,2	101,5	49 157,7	96,4	47 401,1	97,9

Source : Insee

**Tableau 5
Compte de production**

En millions d'euros

Compte établi le 20 novembre 2014	Valeur 2013	Indice de valeur	Valeur 2014
Production	73 919,2	99,1	73 269,7
(-) Consommations intermédiaires	48 408,2	97,9	47 401,1
(=) Valeur ajoutée brute	25 511,0	101,4	25 868,6
(-) Consommation de capital fixe	11 169,5	100,8	11 262,0
(=) Valeur ajoutée nette	14 341,5	101,8	14 606,7

Source : Insee

**Tableau 6
Compte d'exploitation**

En millions d'euros

Compte établi le 20 novembre 2014	Valeur 2013	Indice de valeur	Valeur 2014
Valeur ajoutée nette	14 341,5	101,8	14 606,7
(+) Subventions d'exploitation	8 067,9	99,3	8 010,0
<i>dont : bonifications d'intérêts</i>	29,9	398,3	119,1
(-) Autres impôts sur la production	1 607,1	99,0	1 590,4
<i>Impôts fonciers</i>	996,7	101,2	1 008,6
<i>Autres</i>	610,4	95,3	581,8
(=) Revenu des facteurs de la branche agricole	20 802,3	101,1	21 026,3
(-) Rémunération des salariés	7 834,3	102,6	8 039,3
<i>Salaires</i>	6 410,2	102,6	6 577,9
<i>Cotisations sociales à la charge des employeurs</i>	1 424,1	102,6	1 461,4
(=) Revenu mixte net ou excédent net d'exploitation	12 968,0	100,1	12 987,0

Source : Insee

COMPTE PREVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2014

Tableau 7
Compte de revenu d'entreprise

En millions d'euros

Compte établi le 20 novembre 2014	Valeur 2013	Indice de valeur	Valeur 2014
Revenu mixte net ou excédent net d'exploitation	12 968,0	100,1	12 987,0
(-) Intérêts ¹	882,1	49,5	436,7
<i>(pour mémoire : intérêts dus par la branche)</i>	1 815,1	96,3	1 748,4
(-) Charges locatives nettes ²	2 534,7	101,5	2 573,3
(=) Revenu net de la branche agricole	9 551,2	104,5	9 977,1

1. Intérêts (y compris bonifications) hors SIFIM.

2. Hors impôts fonciers sur les terres en fermage.

Source : Insee

Tableau 8
Indicateurs de revenu

Évolution annuelle en %

Compte établi le 20 novembre 2014	2014 / 2013
Revenu des facteurs de la branche agricole par actif	1,1 2,0
Revenu net de la branche agricole par actif non salarié	4,5 6,8
Évolution du nombre d'UTA ¹ totales	-0,9
Évolution du nombre d'UTA ¹ non salariées	-2,2

1. UTA : unité de travail annuel (équivalent temps complet de l'agriculture).

Source : Insee

Tableau 9
Indicateurs de revenu en termes réels¹

Évolution annuelle en %

Compte établi le 20 novembre 2014	2014 / 2013
Revenu des facteurs de la branche agricole par actif	0,3 1,2
Revenu net de la branche agricole par actif non salarié	3,7 6,0
Évolution du prix du PIB	0,8

1. Déflaté de l'indice de prix du PIB.

Source : Insee